

LEWIS MORGAN...

LE VIAGER

Cher vendeur :

*La sécurité pour bénéficier d'un
revenu régulier et assurer
votre avenir financier à long terme !*

Le viager est une solution immobilière qui peut s'avérer très intéressante pour les seniors qui souhaitent améliorer leur retraite ou pour les investisseurs immobiliers en quête de nouveaux projets rentables.

Le viager consiste à vendre un bien immobilier en échange d'une rente viagère, c'est-à-dire un paiement mensuel ou annuel jusqu'au décès du vendeur. Cette solution permet aux seniors de profiter de leur bien immobilier tout en percevant une rente régulière qui peut compléter leur retraite.

Elle est également avantageuse pour les investisseurs immobiliers, car elle leur permet d'acquérir un bien immobilier à un prix inférieur à sa valeur réelle.



**LE VIAGER
C'EST
LA SOLUTION
GAGNANTE**

LE VIAGER

Depuis plusieurs années, le secteur de l'immobilier constate une tendance nette, de l'augmentation des ventes en viager.

Cela s'explique en partie par le vieillissement de la population. Un fait démographique qui augmente mathématiquement l'offre, car de nombreuses personnes âgées sont à la recherche d'un complément de revenus à leur retraite : l'augmentation du coût de la vie, les variations parfois importantes des factures liées aux dépenses énergétiques, le coût représenté

par des aides à domicile...sont autant de facteurs qu'impliquent ce besoin de ressources financières supplémentaires.

Cette tendance à recourir à la vente en viager a été encore accentuée par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Les confinements successifs et notamment l'interdiction de visites dans les Ehpad ont accentué la volonté de nombreux seniors de demeurer dans leur logement, de profiter de leur univers et de leur entourage.

QUELQUES CHIFFRES

1 503 €

Pension moyenne en 2022
(brut mensuel)

16,9

Millions de
retraités

2,5

Millions de personnes en
perte d'autonomie





NOTRE DEFI

Comprendre vos besoins et apporter une solution pertinente à vos attentes, en donnant un rôle patrimonial aux opérations immobilières en viager.

1

La volonté d'être autonome financièrement, et faire face aux besoins du quotidien.

2

Le souhait de transmettre un capital à vos héritiers.

3

La volonté de vivre le plus longtemps possible à domicile.



REALISEZ
VOTRE
ETUDE
PERSONNALISÉE

06 65 57 25 08

06 69 91 25 08



LAETITIA MARCHI

SPECIALISTE IMMOBILIER NEUF
& VIAGER



LAURENT PIETRI

SPECIALISTE IMMOBILIER NEUF
& VIAGER

www.lewis-morgan.fr
direction@lewis-morgan.fr